

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE, JEUDI, LE 28 MAI 2020, À 18 H 30, PAR AUDIOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 2020-029 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nominuingue
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth- Nord

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 30, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2020**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 5.1.1. **Déchets non conformes**
 - 5.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
 - 5.2.1. **Entente de partenariat pour le site de compostage**
 - 5.2.2. **Contrat de service avec la Station Mont Tremblant**
6. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1. **Ressources financières**
 - 6.1.1. **Présentation des états financiers au 30 avril 2020**
 - 6.1.2. **Approbation des comptes à ratifier**

- 6.1.2.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fonds environnemental
- 6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 6.1.3.1. Octroi de contrat Solinov
 - Validation des concepts
 - Accompagnement technique
 - Demande de certificat d'autorisation et étude d'odeur
 - 6.1.4. Demande d'aller en appels d'offres
 - 6.1.4.1. Plan et devis pour agrandissement du site de compostage
- 6.2. **Ressources humaines**
- 7. **OPÉRATION**
 - 7.1. **Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération**
- 8. **ENVIRONNEMENT**
- 9. **COMMUNICATION**
- 10. **INFORMATION**
 - 10.1. **Rapport du directeur général**
- 11. **VARIA**
- 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

R.3840
20.03.18

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 5.2.3 Adoption d'une politique pour la distribution de compost.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2020

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.3841
20.05.28

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

MRC des Laurentides

- Adoption de l'entente intermunicipale
- Autorisation pour acheminer les matières organiques de 14 municipalités.

MAMH (Règlement d'emprunt # 45 a été approuvé)

Intérêt pour devenir partenaire du site de compostage

- Municipalité de Lac-Supérieur
- Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
- Municipalité de Val-David
- Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides
- Municipalité de Val-des-Lacs
- Municipalité Ivry-sur-le-Lac
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité de Lantier
- Municipalité de Val-Morin

Emploi-Été-Canada 2020 (Subvention de 3 353,60\$)

Tricentris (Subvention de 4 446 \$ pour les 5 mun. au sud d'Antoine-Labelle)

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2016-2020

5.1.1. Bulletins des déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

5.2.1. Entente de partenariat pour le site de compostage

CONSIDÉRANT QUE la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit le bannissement des matières organiques des lieux d'élimination;

CONSIDÉRANT QUE les Villes et Municipalités se sont engagées, par la signature d'une charte, à réduire la quantité de déchets actuellement enfouis;

CONSIDÉRANT QUE la RIDR planifie d'agrandir son site de compostage et de déposer une demande Étape 2 au PTMOBC;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec, il est possible de conclure des ententes intermunicipales aux fins de leur compétence, entre les villes et municipalités, quelle que soit la loi qui les régit;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (nommée RIDR) a déposé une offre en avril 2020 aux municipalités desservies par la Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RITL), afin d'adhérer à une entente pour l'utilisation du site de compostage des matières organiques de la RIDR au même titre que les 10 municipalités actuelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides, par la résolution 2020.05.8113 autorise, les Villes et municipalités, a disposé de leurs matières organiques au site de RIDR.

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :

**R.3842
20.05.28**

Que la RIDR autorise M. Robert Bergeron, président de la Régie et M. Marc Forget, directeur général à signer l'entente qui a pour objet de définir les modalités d'utilisation du site de compostage, ainsi que le mode de répartition des coûts et revenus pour les villes et municipalités participantes. À cette fin, la RIDR offre aux municipalités et villes participantes les services de réception, de conditionnement, de traitement des matières organiques, l'entretien des lieux ainsi que la remise de compost aux municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2.2. Contrat de service avec la Station Mont Tremblant

CONSIDÉRANT QUE la Station Mont Tremblant désire apporter ses matières organiques au site de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE la Régie possède la capacité de traiter ce tonnage additionnel sans restreindre le traitement des matières organiques de ses membres.

Sur une proposition de Mme Kathy Poulin, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

**R.3843
20.05.28**

D'autoriser la Station Mont-Tremblant à apporter ses matières organiques au site de compostage de la Régie à compter du 1^{er} juin pour se terminer le 31 décembre 2020. Ce contrat pourra par la suite être renouvelé annuellement moyennant l'accord des deux parties. Le coût à la tonne pour les services, en 2020, est de 96,10 \$. De plus, M. Marc Forget, directeur général est autorisé à signer le contrat de service pour la réception et le traitement des matières organiques.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2.3. Adoption d'une politique pour la distribution de compost

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :

**R.3844
20.05.28**

D'accepter la politique présentée pour la distribution de compost.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Présentation des états financiers 30 avril 2020

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 30 avril 2020.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

**R.3845
20.05.28**

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 13 mars au 16 mai 2020:

- Des chèques numéro 13964 à 13982 pour un montant total de 51 755,31 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 570 548,96 \$;
- Les salaires pour les périodes de 11 à 19 du 9 mars au 16 mai 2020, totalisant la somme de 83 143,36 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 705 447,63 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds Environnemental

- Chèque # 13973, Isco Canada Inc. Ajout de 5 puits de captage : 11 952,69 \$;
- AccèsD, WSP Canada Inc., Rapport annuel réclamation GES 2019 : 364,27 \$;
- AccèsD, WSP Canada Inc., Assistance pour l'implantation de 5 puits de captage : 2 322,30 \$;
- AccèsD, WSP Canada Inc., Services généraux biogaz 2 178,81 \$;
- AccèsD, Isco Canada Inc. Ajout de 5 puits de captage 1 315,54 \$

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

**R.3846
20.05.28**

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période du 13 mars au 11 mai 2020 pour la somme de 18 133,61 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

6.1.3.1. Octroi contrat Solinov

CONSIDÉRANT QUE les municipalités desservies par la régie des Trois Lacs ont manifesté leur intention de venir porter leurs matières organiques à la Régie.

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides par la résolution 2020.05.8113 informe la RIDR que les municipalités desservies par la Régie des Trois Lacs achemineront leurs matières organiques pour le traitement au site de compostage de la RIDR, et ce, à partir de septembre 2021.

CONSIDÉRANT QU'avec la venue de ses municipalités, l'agrandissement du site de compostage devient une priorité.

Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par Mme Kathy Poulin, il est résolu :

**R.3847
20.05.28**

D'octroyer le contrat à la firme Solinov, pour l'élaboration des concepts techniques et l'étude de la modélisation de la dispersion des odeurs dans le cadre du projet « agrandissement du site de compostage », ainsi que la demande de modification au certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, pour la somme de 23 040 \$, avant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3848
20.05.28

6.1.4. Demande d'aller en appels d'offres

6.1.4.1. Plan et devis pour l'agrandissement du site de compostage

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

D'aller en appel d'offres pour l'élaboration des plans et devis pour l'agrandissement du site de compostage.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. Ressources humaines

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération du 1^{er} janvier au 31 mars 2020.

8. ENVIRONNEMENT

Aucun suivi.

9. COMMUNICATION

- La RIDR remercie son personnel qui prend des mesures extraordinaires en temps de pandémie;
- Contenants consignés dans le bac vert;
- La RIDR avise les citoyens des travaux de recouvrement final et étanche au site de la Régie;
- La Patrouille verte de la RIDR visitera les citoyens cet été et remettra des billets de courtoisie sur les bacs roulants.

10. INFORMATION

10.1. Rapport du directeur général

- Dépôt du rapport annuel 2019;
- Mise en place d'actions pour diminuer les risques de contamination par le COVID-19;
- Les travaux pour l'ajout de 5 puits de captage se sont déroulés du 11 au 14 mai;
- Plus de 600 tonnes de compost ont été livrées aux municipalités participantes.

11. VARIA

Aucun sujet.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été annulée considérant que la séance s'est tenue à huis clos.

R.3849
20.05.28

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Daniel Charette propose la levée de la séance à 18 h 53.

ADOPTÉE à l'unanimité

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier
